

CONSEIL D'ECOLE du mardi 15 juin 2021

Conseil d'école assuré en distanciel. La séance est ouverte à 18h17 en présence de :

Enseignants : Mmes AUVRAY-LAUG, BRETON, DIAZ, DEROUET, HOYOS, ORMIERES, PERIGOIS Mrs BINET, MAZEAU et Mme DOUSSINAULT (directrice).

Parents d'élèves élus présents: Mmes DIGON GARCIA, YACOUB, TOUIL, GHILASSI et PINTO. Mme BENZINA s'est excusée de ne pouvoir être présente.

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : excusée

DDEN : M. BLONDEL

Mairie : Mme KERSTEN -maire adjointe aux affaires scolaires et M. DEKYNDT

Effectifs- structure école

Effectif pour la rentrée: 56 CP + 69 CE1 + 49 CE2 + 57 CM1 + 51 CM2 = 282 Toutefois les effectifs changent toutes les semaines donc il s'agit d'une estimation surtout qu'il y a toujours des arrivées pendant les vacances d'été.

Structure école définie lors du conseil des maîtres du 02 juin 2021

Structure 12 classes : 3CP + 3CE1 + 2CE2 + 2CM1 + 2 CM2

Structure 11 classes : 2CP + 1CP/CE1 + 2CE1 + 2 CE2 + 2CM1 + 2 CM2

Monsieur le directeur d'académie est informé des effectifs actuels et le point sera fait quelques jours avant la rentrée.

Rentrée des élèves : jeudi 02 septembre 2021.

Fournitures scolaires- matériel didactique/informatique

Fournitures scolaires : Le budget de 41 €/ élève a été insuffisant surtout pour les CP qui changent de méthode afin de respecter les recommandations ministérielles.

Pour pallier à ce manque :

- Certains collègues ont donné une partie de leur budget pour les CP cette année;
- Le fichier de différenciation a été financé par l'OCCE (vente des photos) ;
- L'association des parents achète le second fichier-élève de codéo ;
- Du matériel de manipulation a été financé par l'OCCE (vente des photos)

Remarques :

- Il est regrettable que de nombreuses fournitures scolaires ne bénéficient pas de réduction. Il avait été demandé que ceci soit revu avec le nouvel appel d'offre que la commune a laissé. Qu'en est-il ?
L'élu informe qu'il n'y a pas encore de retour de l'appel d'offre.
- Des erreurs de remises lors des commandes 2020 n'ont pas fait l'objet de réclamation auprès de LDE de la part de la municipalité. Est-ce normal ? Des avoirs pourraient régulariser les erreurs ;
L'élu demande les références pour faire le nécessaire.
- Les agendas pour les CM2 sont arrivés.

- **Le budget alloué à la classe ouverte UPE2A vient du département** et il est en année civile : l'année dernière une commande a été annulée par la commune sans informer et sans l'accord de l'enseignante. Le CASNAV contacté rappelle que le reliquat de la somme des 610 € de l'année civile 2020 doit être reversée par la commune pour l'achat de matériel pour 2021;

M. DEKYNDT évoquant une impossibilité de restituer la somme due, Mme NOGUEIRA propose de lui transmettre les coordonnées du référent au CASNAV. L'enseignante explique avoir des arrivées tout au long de l'année et donc avoir besoin de faire des achats en conséquent. Elle émet l'idée de verser la somme du département sur l'OCCE et terme de subvention.

M. DEKYNDT doit prendre attache auprès des services compétents pour étudier la faisabilité.

Achats effectués /à venir :

- Dans le cadre du futur plan lecture nous ferons l'achat d'un bookinou par classe
- Afin d'apporter une aide aux élèves en difficulté et d'envisager certains projets nous avons acquis 5 tablettes avec la somme que l'école a reçu suite à la fermeture de la Caisse des écoles.

Informatique:

- Deux changements de VPI effectifs + 1 ordinateur pour la classe de Mme HOYOS. Les ordinateurs fournis avec les nouveau VPI n'ayant pas de lecteur CD, il appartient à la municipalité de fournir des lecteurs de CD car nous devons pouvoir lire les CD qui accompagnent certains fichiers. Ce n'est ni aux enseignants de les acheter ni à prendre sur le budget « fournitures scolaires » des élèves. Certes des éditeurs utilisent d'autres dispositifs mais les CD sont toujours en vigueur même avec du matériel didactique 2021 ;

- Achat en vue du projet robotique uniquement pour les CM2 : choix de la municipalité. M. BINET et la directrice responsable pédagogique de l'école sont en attente d'une réunion afin de finaliser le projet qui existe déjà sur l'école PARADIS. En fonction de son projet pédagogique l'enseignant n'a peut-être pas les mêmes besoins.

- Nous souhaiterions savoir si la municipalité a présenté un dossier dans le cadre du **plan numérique BO du 14 janvier 2021** car les enseignants n'ont pas été consultés. Ce plan fait état d'une aide financière non négligeable de la part de l'état pour réduire la fracture numérique car toutes les écoles ne sont pas équipées de la même manière ce qui a une grande incidence sur les méthodes d'enseignements et les aides possibles à proposer aux élèves.

L'élu informe que la municipalité a demandé une aide financière de l'état pour le renouvellement des VPI, le projet robotique, l'installation de la fibre sur toutes les écoles (PASTEUR est déjà équipé) et des logiciels (demande faite auprès des enseignants sans stipuler que c'était dans le cadre du plan numérique).

Projet d'école

Clôture du projet d'école 2015-2020 : La réussite pour tous par la maîtrise de la langue et l'éducation à la citoyenneté.

En raison du protocole sanitaire des actions qui avaient été prévues pour ce projet d'école n'ont pu être menées à terme.

➤ Bilan du projet d'école

A- Améliorer les langages pour penser et communiquer

Améliorer la compréhension à partir d'un thème fédérateur « Les espèces en danger ».

Développer le goût de lire avec des rallyes lecture dans de nombreuses classes : les élèves sont très demandeurs. Les enseignantes de CP notent que leurs élèves dès qu'ils sont entrés dans la lecture, prennent plaisir avec les livres.

Le travail sur le langage oral/écrit est indispensable : il permet dans la mesure du possible de réduire la pauvreté du champ lexical d'un grand nombre d'élèves du CP au CM2.

Dans le domaine des mathématiques les nouvelles méthodes prises Accès (CP au CE2) et MHM en CM2 mettant l'accent sur la manipulation, les élèves ont bien progressé. Toutefois en raison des mesures sanitaires, nous n'avons pas pu mettre en place les jeux mathématiques prévus.

B- Améliorer le parcours scolaire de chaque élève

Les liaisons GS-CP et 6^{ème} ont été chamboulées car il n'y a pas eu de visite d'école/collège.

De même les décloisonnements en lecture pour les élèves de cycle 2 ont été interrompus.

Les élèves allophones ont la chance d'avoir une enseignante d'un grand professionnalisme ce qui leur permet de bien progresser dans le domaine de la langue française. Tout au long de l'année afin de lier l'oral et l'écrit, ils ont réalisé des livres sonores avec des outils qui appartiennent à l'enseignante. Avec l'argent de l'OCCE, nous avons acquis un bookinou : les élèves écoutent des histoires et prochainement pourront les enregistrer.

Mise en place de PPRE avec/sans prise en charge RASED afin de répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés en français et/ou mathématiques. Toutefois, pour certains élèves les prises en charge extérieures sont indispensables et si celles-ci ne sont pas effectives l'élève progresse peu.

Les équipes éducatives permettent de revoir avec les familles l'importante de leur implication pour leur enfant et les accompagner au mieux quand un dossier MDPH doit être établi.

Stages de réussite : Ils seront proposés aux élèves du CP au CM2 ayant des difficultés en lecture/compréhension et calcul/résolution de problèmes et en fonction de la capacité d'accueil. Cette année il n'y en aura pas.

APC 2020-2021 : Proposé aux élèves ayant quelques difficultés en Français/mathématiques. Cette année, il y a eu une interruption afin que les règles de non brassage à la cantine soient respectées au moment où la situation sanitaire était très compliquée. Puis la reprise s'est faite tout en respectant les mesures sanitaires soit 45 min sur le temps de midi soit le soir après la classe.

Etre élève et devenir citoyen.

Globalement les élèves respectent les mesures sanitaires : port du masque, nettoyage des mains mais c'est plus difficile pour la distanciation sociale.

Lorsqu'il y a fermeture de classe pour cause de COVID quelques élèves ne font pas le travail en distanciel.

Nous sommes confrontés de plus en plus souvent à des élèves irrespectueux, violents envers leur camarades voire les enseignants ce qui à un effet très négatif sur le climat scolaire. Quand la situation est « critique » l'école contacte le 15 (qui ne veut plus se déplacer), les parents, rédige des « faits établissements » et peut-être amenée à faire une exclusion provisoire de l'élève de sa classe (celui-ci est accueilli dans une autre classe avec du travail tout en respectant les mesures sanitaires). Dans certains cas, l'école rédige une CCIP qui est transmise aux services sociaux de l'académie qui décident des suites à donner.

Et face à la violence verbale, aux propos diffamatoires de certains parents, l'enseignant peut être amené à porter plainte dans le cadre de ses fonctions.

Dernièrement un élève de CM2, à la demande d'une élève de sa classe, a filmé à son insu son enseignant. Les vidéos ont été mises sur snapchat pour diffusion : un fait établi a été établi et Mme l'Inspectrice informée.

L'usage des téléphones portables est formellement interdit dans les locaux scolaires et les classes de CM2 ont pourtant eu une intervention de la police nationale sur le cyber harcèlement !!

➤ Nouveau projet = projet de territoire 2021-2024

Ce projet piloté par les directeurs des écoles de la commune de Meulan-en-Yvelines vise à créer une unité avec la mise en place de partenariat (municipalité, association) en fonction des projets pédagogiques des enseignants.

Dans un premier temps la réflexion se fait entre enseignants pour envisager des projets puis avec la municipalité pour étudier la faisabilité.

Les grandes lignes du projet de territoire devront être présentées au premier conseil d'école 2021-2022 avec une probable mise en place à partir de janvier 2022.

Activités sportives

Les intervenants sportifs de la commune Magali et Cédric sont intervenus dans toutes les classes : élèves et enseignants les remercient car ils ont su s'adapter au plus vite aux mesures sanitaires dès que celle-ci changeaient afin de ne pas pénaliser les élèves. C'est avec un grand regret que nous avons appris le départ de Mme BARMAN Magali qui manquera à tous, petits et grands, pour sa gentillesse et son professionnalisme.

Piscine : Alors qu'il nous est demandé d'éviter les brassages, de veiller au port du masque en classe comme en extérieur, il nous a paru impensable de poursuivre les séances de piscine. En effet, les élèves sont sans masque dans les vestiaires ce qui ne permet pas le respect de la distanciation sociale.

Rentrée 2021 : Nous ne savons pas encore quels seront les classes qui pourront bénéficier des intervenants sportifs et de la piscine.

L'élu informe que l'organisation, quand elle sera établie, sera transmise aux conseillères pédagogiques de la circonscription.

Sorties et projets pédagogiques

La plupart des enseignants ont fait le choix de ne pas faire de sortie scolaires au cours de l'année 2020-2021.

Sorties scolaires 2020-2021 avec le financement 2019-2020

CM2 M. BINET + CE2 Mme DOUSSINAULT: randonnée pédestre/rallye photos autour du grand canal du château de Versailles le 21 juin 2021. Deux autres classes voulaient participer mais il n'y avaient plus de transporteurs disponibles.

Interventions en classe/ au environ de l'école:

- animation lego en mars 2021 ;
- projet LPO des CM1 de Mme ORMIERES avec sortie dans les environs de l'école pour observer les oiseaux : financement 2019-2020 de la caisse des écoles ;
- remise de dictionnaires et d'une carte de bibliothèque aux élèves de CM2 par Mme la Maire dans les jardins de Berson le 8 juin 2021 ainsi que visite de l'espace jeune de la bibliothèque ;
- animation sur les abeilles avec découverte d'une ruche pour les élèves de CE2 de M. MAZEAU en partenariat avec les espaces verts de Meulan le 15 juin 2021 ;
- animation sur les moutons pour les élèves de CE1 de Mme PERIGOIS en partenariat avec les espaces verts de Meulan : en attente d'une date.

Travaux- entretien quotidien des locaux

➤ **Travaux d'été**

M. ANTOINE, le nouveau directeur des services techniques s'est présenté auprès de la directrice dernièrement pour faire le point sur les besoins et les priorités.

- Création d'un regard d'assainissement dans la cour pour séparer les eaux pluviales et les eaux usées ;
- Nouveau réseau d'eaux usées en façade côté cour ;
- Curage des regards et grilles avaloirs de la cour ;
- Travaux de reprise du mur et des peintures de la bibliothèque, à la suite des travaux d'assainissement ;
- Changement des gouttières en toiture, tranche N°2 de travaux, côté cour ;
- Mise en place d'un organigramme sur toutes les portes de l'école, avec cylindre électronique sécurisé, avec clé unique pour les utilisateurs ; Contrôle d'accès sécurisés avec traçabilité et contrôle à distance des droits d'accès ;
- Travaux de remplacement de l'armoire électrique ;
- Travaux de peinture autour du tableau numérique de la classe 2.

Pour le programme de réfection peinture et sols des salles de classe, il reprendra aux grandes vacances 2022.

Par ailleurs des demandes de petits travaux ont été transmises comme chaque année.

➤ **Hygiène** : Les salles de classe utilisées sont nettoyées tous les jours, les points sensibles comme les poignées de portes et les sanitaires deux fois par jour. Les consommables savons, papier essuie-main sont à disposition. Du gel hydro-alcoolique, ainsi qu'un kit de nettoyage des bureaux ont été mis à disposition des enseignants par la municipalité.

➤ **Mobilier scolaire** : Poursuite des achats en fonction des besoins remontés par les collègues.

Périscolaire

Restauration scolaire :

Des parents ont demandé quels sera le fonctionnement à la rentrée de septembre 2021 car tous les enfants ne peuvent pas bénéficier de la cantine en raison des mesures sanitaires.

A ce jour la Municipalité n'est pas en mesure de répondre à cette question.

Etude: Pour la rentrée 2021, il est important que les familles qui inscrivent leur enfant remplissent la feuille d'autorisation en Mairie car sinon ils ne le font pas tous. Cette année plusieurs familles ne l'ont jamais rendue !

M. DEKYNDT informe qu'il va voir avec les personnes du guichet unique la faisabilité.

NB : Comme chaque année les documents pour inscriptions cantine/étude seront transmis aux familles via l'école prochainement.

Festivités- divers

- Pas de fête d'école cette année
- L'association des DDEN a offert une boite de 50 masques jetables: ceux-ci sont donnés aux élèves qui cassent le leur.
- L'élu informe que la société LIDL remettra prochainement un chèque à toutes les écoles de la commune suite à la réouverture du magasin : Cette somme sera versée sur l'OCCE pour de futurs achats.

Parole donnée aux parents d'élèves

Pour aider aux financements de projets et à l'achat de matériel comme le matériel de sport les parents ont mené plusieurs actions de vente malgré les mesures sanitaires.

Mme YACOUB prend la parole : l'association a organisé des ventes de chocolats pour Noël et Pâques et en ce moment déjà 100 gourdes de vendues. Ainsi avec l'argent l'association pourra offrir du matériel aux élèves en fonction des besoins. La somme de 800 € est évoquée et la vente des gourdes n'est pas terminée.

Elèves et enseignants remercient Mme YACOUB, pour qui c'est la dernière année en tant que parent d'élèves, pour son implication, son soutien et sa gentillesse.

Clôture du troisième Conseil d'école de l'année scolaire 2020- 2021 à 19h25

La secrétaire
Mme ORMIERES

La directrice
Mme DOUSSINAULT

F. DOUSSINAULT

NB : Dans un souci d'économie de papier, le procès-verbal sera transmis via toutemonannée, en Mairie et affiché dans le panneau de l'école PASTEUR.